



Chères Clermontoises, Chers Clermontois,

## 1. RNR CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE : 10 ANS D' ACTIONS

En 2025, la Réserve naturelle régionale (RNR) fêtera ses 10 ans. Une décennie d'engagement pour la protection et la mise en valeur du territoire de la Confluence Garonne-Ariège. C'est l'occasion de revenir sur 10 chiffres clés qui ont pu faire de la Réserve ce qu'elle est sur la commune de Clermont-le-Fort :

- **2015** - Le 4 juin 2015 marque la création de la RNR.
- **11** - Clermont-le-Fort fait partie des 11 communes sur lesquelles s'étend actuellement la RNR.
- **579** - La RNR s'étend actuellement sur 579 ha, dont 75 ha sur la commune de Clermont-le-Fort. S'y côtoient de nombreux paysages et milieux naturels qui font son identité : zones humides, cours d'eau, coteaux secs et falaises, forêts inondables, espaces agricoles, prairies et pelouses alluviales...
- **2200** - C'est le nombre d'espèces recensées à ce jour sur la RNR. Sur la commune de Clermont-le-Fort, ce sont près de 700 plantes et 450 animaux qui sont répertoriés.
- **674 000** - Depuis 2016, 674 000 € ont été investis pour la restauration des zones humides et des cours d'eau, dont certaines zones humides du ramier de la Riverotte, avec comme triple objectif la prévention des inondations, la garantie d'une ressource en eau de qualité et en quantité et la préservation de la biodiversité.
- **1** - En collaboration avec les Associations Caminarem, Les Amis de Clermont-le-Fort et la Municipalité de Clermont-le-Fort, le sentier botanique a fait peau neuve entre le Fort et le hameau des Fraysses, pour faire découvrir et sensibiliser aux richesses culturelles et naturelles du site.
- **3** - La RNR travaille avec 3 agriculteurs sur la commune de Clermont-le-Fort, pour la fauche ou le pâturage de prairies, mais aussi pour la préservation de plantes rares et menacées ayant élu domicile dans des champs de céréales.
- **60 000** - 60 000 visiteurs profitent chaque été des 38 km de sentiers balisés et ouverts au public sur la RNR, dont près de 5 km sur la commune de Clermont-le-Fort, pour se ressourcer, découvrir la nature et pratiquer différentes activités de loisirs.
- **11 300** - Sur la RNR, depuis 2016, près de 5 500 enfants et jeunes ont été sensibilisés au travers d'activités pédagogiques, dont 200 enfants de l'école de Clermont-le-Fort. 5 300 participants ont pu également profiter d'animations nature et 500 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'actions dédiées ; une partie de ces animations ont pu être menées sur le ramier qui constitue un formidable support pédagogique.
- **80 000** - Victime d'une sur fréquentation, les bords d'Ariège sur la Commune de Clermont-le-Fort font l'objet d'aménagement et d'équipement pour canaliser le public. 80 000 € d'investissement ont été réalisés ces dernières années, pour notamment réhabiliter l'aire de stationnement des Claux, poser et entretenir une signalétique routière, implanter des potelets anti-stationnement, etc.

Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, la RNR a prévu un programme festif et varié tout au long de l'année. Pour en profiter, n'hésitez pas à consulter le site Internet ou vous inscrire à la newsletter.

A cette occasion, de nouveaux panneaux vont faire leur apparition dans les communes partenaires dont Clermont le Fort fait partie. Ces panneaux permettront aux habitants et aux visiteurs de mieux identifier la Réserve naturelle et les communes partenaires comme des acteurs majeurs du territoire, ainsi que de mieux visualiser cet espace naturel protégé aux portes de la Métropole Toulousaine.

Plus d'informations :

[rnr-confluence-garonne-ariège.fr](http://rnr-confluence-garonne-ariège.fr) ou  
[contact@rnr-confluence-garonne-ariège.fr](mailto:contact@rnr-confluence-garonne-ariège.fr)



*Les Maires et représentants des mairies autour du Président du SICOVAL, en présence du Major de la Gendarmerie de Castanet*

## 2. AFFICHAGE DES CONSEILS MUNICIPAUX

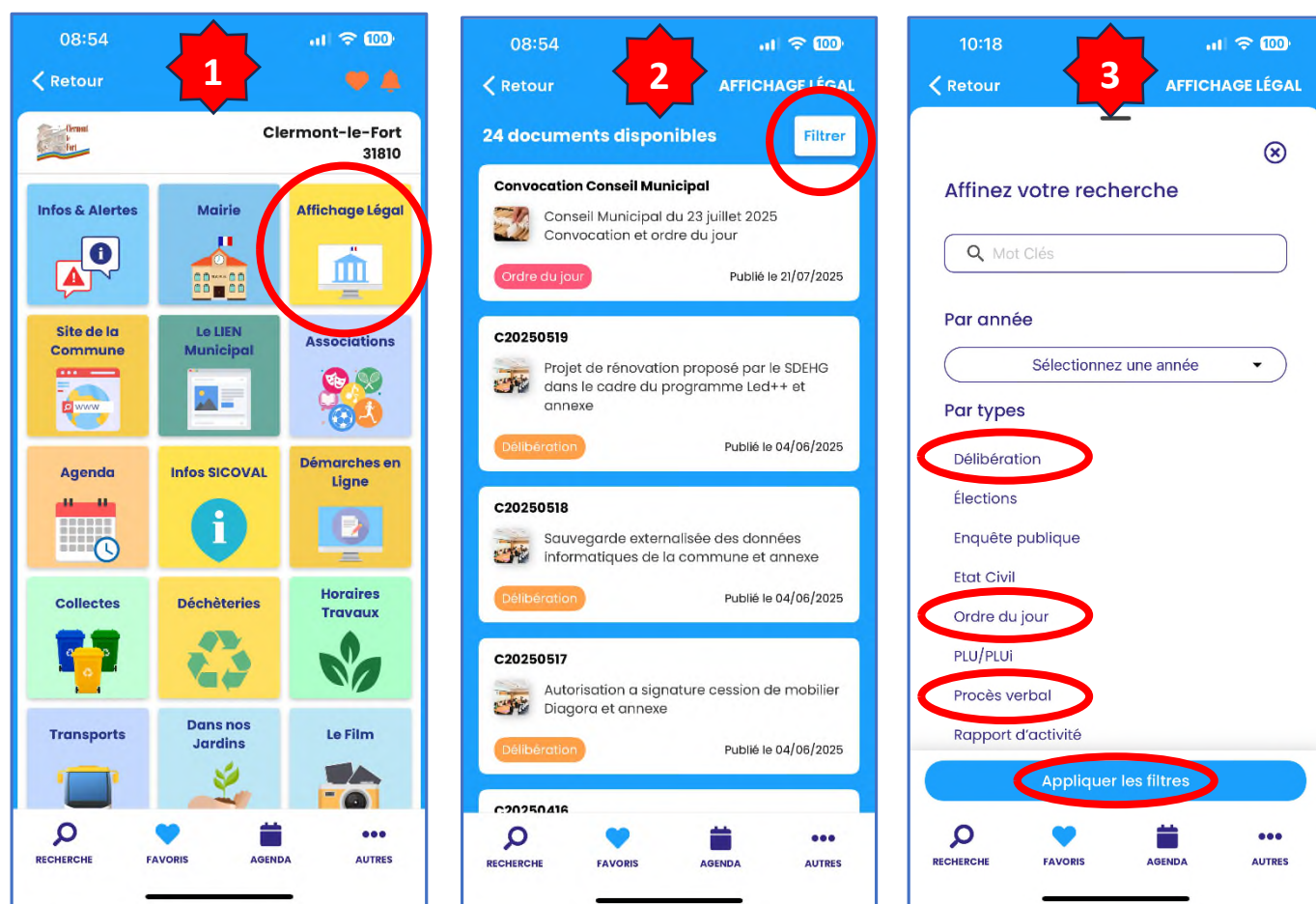
La convocation et l'ordre du jour des Conseils Municipaux ne seront plus affichés sur les tableaux municipaux périphériques mais seront diffusés sur PanneauPocket.

Les comptes rendus des Conseils Municipaux seront également disponibles sur Panneau Pocket mais aussi sur le site de la Mairie, en Mairie aux heures d'ouverture au public et sur le panneau d'affichage devant la Mairie.

Pour accéder depuis PanneauPocket à ces informations... Rien de plus simple :

1. Cliquez sur **AFFICHAGE LEGAL**.
2. Vous obtenez la liste de tous les documents contenus dans cet onglet **AFFICHAGE LEGAL**. En cliquant sur **FILTRE**, vous pouvez filtrer les informations.
3. Dans l'onglet **FILTRE**, en choisissant **ORDRE DU JOUR**, vous obtiendrez toutes les Convocations aux Conseils Municipaux et en choisissant **PROCES VERBAL** vous obtiendrez tous les Procès-Verbaux des Conseils Municipaux. Vous pouvez choisir plusieurs filtres en même temps. N'oubliez pas de cliquer sur **APPLIQUER LES FILTRES** pour valider votre sélection.

Outre les Convocations et les Procès-Verbaux, vous pourrez également avoir accès aux **DELIBERATIONS**.



Si vous n'avez pas encore PanneauPocket, c'est l'occasion de télécharger l'application sur votre téléphone. PanneauPocket est nous le rappelons, gratuit, sans engagement et sans créer de compte (Pas besoin d'adresse mail ni de numéro de téléphone).

A ce jour, 808 personnes sont connectées à PanneauPocket. Alors, pourquoi pas vous ?

Si vous souhaitez plus de renseignements sur PanneauPocket ou si vous avez besoin d'aide pour l'installer, n'hésitez pas à contacter la Mairie. C'est avec plaisir que nous vous accompagnerons.

## 3. PANNEAUX ARIEGE

Les panneaux de la rivière Ariège qui avaient été dérobés il y a maintenant quelques mois ont retrouvés leur place de chaque côté du pont. Hélas pour très peu de temps car ces jours-ci l'un des deux a de nouveau été volé.

Nous subissons depuis quelque temps de nombreux vols de panneaux sur notre commune, le dernier en date étant celui du Fort à l'entrée du village au niveau du cimetière.

Collectionneurs, acte gratuit pour le plaisir de dégrader ou tout simplement stupidité et bêtise humaine, quel que soit la raison, cela impacte notre quotidien en terme pécuniaire et en travaux supplémentaires à effectuer.

#### 4. TRAVAUX A L'EGLISE

L'église Saint Pierre située au cœur de notre village montre des signes d'humidité depuis maintenant de nombreuses années.

Une grande partie de cette humidité vient du sol et remonte à travers les murs par capillarité.

Une autre source d'infiltration se situe au niveau des angles du toit de chaque côté de l'église au niveau de l'autel.

En effet, les gouttières récupérant l'eau de pluie sont posées sur des génoises qui ne vont pas jusqu'au bout de la toiture et les pignons se retrouvent sur chaque angle dépourvus de gouttières.

Celles-ci s'arrêtent avant l'angle et les traces d'écoulement des eaux de pluie sur le crépis des murs de l'église en attestent.

Nous nous sommes donc mis à la recherche de professionnels de qualité pouvant résoudre ce problème. Nous avons contacté des artisans compagnons charpentiers zingueurs qui ont acceptés de relever ce challenge pour récupérer l'eau de pluie sur les parties manquantes au niveau de ces angles car décalés de l'axe des gouttières existantes.

La solution évidente et toute simple qu'ils ont trouvés a été de prolonger ces gouttières manquantes avec un "S" de raccordement aux anciennes gouttières déjà en place.

Ces travaux ont été réalisés directement depuis le toit car la configuration et l'environnement de l'église ne permettait pas de monter un échafaudage pour effectuer ceux-ci, et de toute façon, le coût que cela aurait représenté ne nous aurait pas permis d'engager ces travaux.

Dorénavant cette partie là de l'église Saint Pierre va retrouver une certaine étanchéité, car l'eau de pluie du toit ne ruissèlera plus sur la façade.

Un grand merci à ces professionnels qui ont su effectuer ce chantier en hauteur depuis le toit, avec de plus un vent défavorable, et qui ont su relever ce challenge périlleux mais utile et efficace pour la préservation de notre bâti patrimonial.



#### 5. L'ECOLE COMMUNALE DE CLERMONT RECRUTE

L'Ecole cherche à compter du 8 septembre 2025, un candidat pour une mission de Service Civique (30 heures/semaine). Pour plus d'informations, contactez Madame la Directrice : [ce.0312023f@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312023f@ac-toulouse.fr)

#### 6. L'ECOLE FAIT LA FÊTE

La kermesse a eu lieu cette année à l'école Jocelyne Grivet de Clermont-le-Fort une semaine avant les grandes vacances d'été. Parents et enfants sont venus en nombre participer à ce moment de fête.

Organisée par l'association des parents d'élèves d'AURECLER en collaboration avec les enseignants et les animateurs de l'ALAE, au menu divers stands de jeux, puis les élèves se sont appliqués à bien chanter en groupe. Un film animé réalisé durant les activités ALAE a été proposé tout au long de la matinée mais aussi la confection de fusées en carton propulsées à l'air comprimé qui ont été tirées et en fin de matinée, AURECLER a procédé au tirage de la tombola, avec ses nombreux lots offerts par les commerçants et partenaires.

#### 7. ACTE CITOYEN

Des citoyens engagés se mobilisent, pour la seconde année, à ramasser les déchets laissés par les visiteurs indécents.

Pour le mois de juillet ce n'est pas moins de 53 kilos de déchets ramassés dans le quartier de La Riverotte. C'est sans compter les bouteilles en verre mises directement dans le récup verre.

Il faut comptabiliser en plus les gros déchets emmenés par l'employé communal à la déchetterie professionnelle de Labège, payante pour les communes. Pour l'instant un seul camion plein de cartons, plastiques, pneus, restes de travaux de bâtiments...

Un grand merci aux habitants qui se mobilisent pour que notre commune reste un lieu de vie agréable.

Nous vous invitons à venir nous aider lors de la journée du WORLD CLEANUP DAY, journée mondiale de nettoyage de la planète, qui est organisée sur Clermont-le-Fort dans la matinée du 20 septembre 2025. Un panneau Pocket sera diffusé avec tous les détails.



## 8. LE TRACTEUR PREND FEU

Le 1<sup>er</sup> Juillet dernier, en fin d'après-midi, alors qu'il travaillait son champ à proximité de l'école, le tracteur de l'agriculteur a subitement pris feu.

Pour éviter que le feu ne se propage aux champs non déchaumés, l'agriculteur n'a écouté que son courage et a conduit l'engin sur une zone sans chaume.

Malgré tout, l'incendie a contourné l'école en causant quelques dégâts mineurs à la végétation entourant celle-ci.

Les élèves présents en garderie à cette heure-là (une quinzaine) ont été évacués dans le calme et dans l'ordre par les Agents Communaux et les personnels de l'ALAE que nous remercions vivement.

Ils ont trouvé refuge à la salle des fêtes mise à leur disposition par la Municipalité.

Les Pompiers sont intervenus rapidement et ont circonscrit l'incendie qui a totalement détruit le tracteur et qui malheureusement a repris le lendemain matin de bonne heure.

Les pompiers arrivés sur place ont cette fois bien éteint le feu et la Directrice a pris la décision de fermer l'école.

Le Lieutenant des Pompiers a confirmé que la détermination de l'agriculteur a permis d'éviter une catastrophe. Un grand Merci à ce dernier.



## 9. CEREMONIE MILITAIRE

Le mois dernier, notre village a de nouveau eu le privilège et l'honneur d'être le centre d'une cérémonie de passation de commandement militaire.

En effet, suite au jumelage que la mairie a signé avec le 3<sup>ème</sup> Escadron de Livraison par Air du 1<sup>er</sup> Régiment du Train Parachutiste de Franczal, leur cérémonie, qui s'effectue tous les deux ans, est désormais pérennisée au sein de notre village.

Cette cérémonie s'est clôturée par un défilé au cœur du village suivi par une réception sur le parvis de la salle des fêtes.



## 10. STATIONNEMENTS GENANTS

Les visiteurs indéliçats des quartiers de bords d'Ariège, non contents de nous laisser leurs déchets, se garent de façon anarchique, empêchant les habitants d'accéder à leurs garages, les véhicules de secours d'arriver au plus près de l'Ariège en cas de noyade et les véhicules des Pompiers d'intervenir en cas de départ de feu.

Depuis le mois de mai 2025, avec le Garde Particulier, les Gardes de la Réserve Naturelle Régionale, la Gendarmerie de Castanet Tolosan et les Gardes de l'Office Français de la Biodiversité, nous nous mobilisons pour dresser des contraventions à ces véhicules.

Depuis cette date, un total de **341** procès-verbaux ont été dressés **uniquement** par la Commune.

**35** Aux Fraysses, **92** Chemin Saint Maurice et **214** A La Riverotte.

Il faut rajouter à ces 341 PVs mis par la Commune ceux dressés par la Gendarmerie.

Ces contraventions et le travail fait par la Municipalité et les forces de l'ordre n'ont qu'un seul but... Dissuader les automobilistes irrespectueux de venir troubler la tranquillité des habitants de nos quartiers, car pas un centime collecté ne va à la Commune. Tout part à l'État.

En plus de ces contraventions, nous avons pu trouver des auteurs de délits sur quatre gros dépôts sauvages. Ce qui nous a permis de facturer une redevance pour dépôt illégal de déchets de 450 €, conformément à une délibération que nous avons prise en 2020.

**VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE**